

POUR **LA MONTAGNE**

Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne - mai 2024 - n°359 - 6 €

DOSSIER **Numérique :** **la montagne** **à l'heure du** **très haut débit**

Interview

Joël Giraud :
l'avenir de la montagne,
un enjeu national

Tourisme

Désamorçons
les conflits d'usages

Économie

L'ANEM demande
une vraie stratégie
pour la montagne

1984-2024



*L'Association nationale
des élus de la montagne
fête ses 40 ans !*



Édito

Un nouvel élan pour la montagne



Jean-Pierre Vigier

Secrétaire général
de l'ANEM,
député de la Haute-Loire

En choisissant de consacrer le dossier de ce *PLM* au numérique, nous voulons rappeler que l'accès aux usages numériques est, plus qu'ailleurs, essentiel pour maintenir la vie en montagne et pour continuer à la rendre attractive, tant pour les montagnards que pour les touristes. N'oublions pas que la montagne a des atouts que beaucoup nous envie, au-delà des espaces naturels et des activités de plein air qu'elle rend possible. Nos territoires sont aussi des laboratoires d'expériences en créativité, en innovation et en développement. Les jeunes plébiscitent nos vallées et veulent s'y installer ou y revenir. Alors, pour eux, nous ne pouvons pas admettre que le déploiement de la fibre prenne du retard, que des services publics essentiels ferment, que l'accessibilité ne soit pas une priorité.

Il est nécessaire de s'engager dans une refondation claire et déterminée de la politique nationale de la montagne. C'est le sens de la contribution de l'ANEM en faveur d'une stratégie nationale de la montagne. Nous revendiquons un traitement particulier : c'est notre spécificité que nous faisons prévaloir depuis 40 ans et nous continuerons à le faire. La montagne est au rendez-vous des défis qui se présentent à elle, et nous sommes là pour l'accompagner.

“ Les jeunes plébiscitent nos vallées et veulent s'y installer ou y revenir. ”

L'essentiel



P. 3 Édito

L'éditorial de Jean-Pierre Vigier, secrétaire général de l'ANEM et député de la Haute-Loire.

P. 5 Actu

- Un guide pour gérer la fréquentation des sentiers montagnards
- Regards d'Altitude, un projet de science partenariale dans les Écrins sur les risques naturels liés au changement climatique

P. 6 L'écho des massifs

Tour de table des meilleures adresses gastronomiques de nos montagnes : terroir, inventivité et cuisine éco-responsable se retrouvent à la carte.

P. 7 Tourisme

Face à l'afflux touristique et à la montée des conflits d'usages, l'ANEM soutient une motion pour sensibiliser, au niveau national, le grand public au savoir-vivre et aux bonnes pratiques en montagne.

P. 8 Les 40 ans de l'ANEM

Nouvelles interviews croisées des anciens présidents de l'ANEM : Henri Nayrou et Vincent Descœur nous livrent leurs souvenirs de leurs années à la tête de l'Association.

P. 14 Interview

Missionné par Matignon, Joël Giraud a rendu un rapport parlementaire sur « les nouveaux enjeux de développement des territoires de montagne ». Le député des Hautes-Alpes y formule trente-quatre préconisations « pour une montagne vivante en 2030 ».

P. 16 Économie

La contribution de l'ANEM pour une stratégie nationale en faveur de la montagne.

P. 17 Environnement

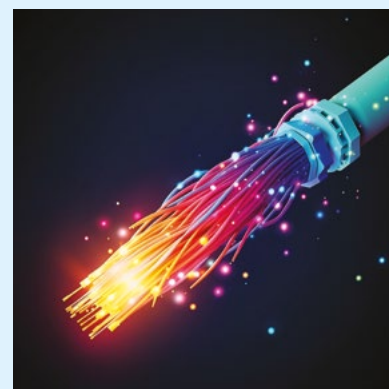
Qu'il s'agisse de la lutte contre les déchets sauvages ou du traitement des ordures ménagères, les acteurs de la montagne multiplient les initiatives pour protéger leurs territoires.

P. 18 Vie de l'ANEM

Retour sur le Mountain Planet.

P. 10

DOSSIER



© DR

Numérique : la montagne a-t-elle la fibre ?

Lancé au printemps 2013, le plan France Très Haut Débit (THD) se donnait dix ans pour que tous les Français aient accès à cette technologie. Les territoires de montagne en ont bénéficié mais il reste à réaliser le raccordement de toutes leurs zones d'ici à fin 2025. Marina Ferrari, secrétaire d'État en charge du Numérique, des opérateurs ainsi qu'un élu de montagne font le point sur les dernières étapes à ne pas manquer.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne – 7, rue de Bourgogne, 75007 Paris – Tél. : 01 45 22 15 13

Directrice de la publication et de la rédaction : Marie-Annick Fournier

Rédaction : Grégoire Chevalier, Benoit Colboc, Dorothée Collet, Eve du Montant, Raphaëlle Pouradier Duteil, Jean-Marie Saфра

Communication : Ève du Montant

Conception et réalisation graphique : Nathalie Wolff

Photos : droits réservés sauf crédits. Une de couverture : © freepik.com

Impression : L'Artésienne – 20, rue Tholozé, 75018 Paris. N° de commission paritaire : 0328G84199. ISSN : 0296-7987.

Abonnement : 57,23 €/11 numéros. Ce numéro a été tiré à 4 200 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC.



Actu

Un nouveau guide pour une gestion durable des sentiers de montagne

Depuis le premier semestre 2022, dans le cadre du plan Avenir Montagnes, la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) travaillent ensemble au problème de la fréquentation des sentiers de randonnée en France. Cette collaboration a donné naissance au guide *Sentiers de montagne sous tension : identifier, évaluer, agir*, présenté le 22 mars 2024. Son objectif est de fournir aux acteurs de la montagne des solutions concrètes pour une gestion efficace des flux.

27 millions de Français, âgés de 18 à 80 ans, ont pratiqué la randonnée ou la marche de loisir en 2021, soit 9 millions de plus qu'en 2014. Cette tendance met en lumière l'importance de la gestion des sentiers de montagne, confrontée à une affluence croissante de randonneurs.

Ce guide offre une vision croisée des enjeux auxquels sont confrontés les territoires de montagne *via* des entretiens conçus auprès d'une variété d'acteurs : publics, privés, territoriaux, universitaires ou associatifs. Il propose également



© Pixabay

23 fiches d'actions, présentant des solutions issues d'initiatives locales. Regroupées en six chapitres thématiques (Aménagement, Médiation, Communication, Connaissance des flux, Réglementation et Stratégie globale), ces fiches offrent un éventail complet de solutions, allant de l'élaboration de schémas fédéraux pour encadrer les sports de nature, à la création de zones de quiétude pour la faune ou la régulation de la fréquentation des refuges du GR®20.



Ce guide est accessible en ligne
via le QR code ci-contre :



Regards d'Altitude : un collectif pour voir changer la montagne

Regards d'Altitude, un projet pilote de science partenariale sur les risques naturels dans les Alpes françaises, a été lancé en septembre 2023 et jusqu'en mars 2025 sur le territoire du Parc national des Écrins. Il vise à mobiliser les guides dans un réseau Sentinelles afin de collecter des observations de terrain qui seront centralisées et gérées par l'Observatoire des sciences de l'Université de Grenoble.

Dans un premier volet, ce sont les phénomènes d'éboulements qui sont observés puis analysés par deux laboratoires partenaires (LESSEM de l'INRAE Grenoble et EDYTEM de l'Université Savoie Mont Blanc), en différenciant les éboulements « habituels » et les écroulements de haute altitude, phénomène lié à la fonte du permafrost.

Un second volet plus prospectif consistera à accompagner la réflexion des acteurs de ce territoire sur leur adaptation à la fonte du permafrost et aux différents phénomènes géomorphologiques induits par le changement climatique. Le laboratoire de sciences sociales PACTE prévoit ainsi une enquête auprès des populations concernées et des ateliers participatifs. Le Syndicat national des guides de montagne (SNGM) mènera quant à lui une réflexion afin d'identifier l'outil de partage d'information dont les guides auraient besoin pour adapter leur pratique aussi rapidement que nécessaire. Est également prévue la mise à disposition d'un module pédagogique pour permettre aux guides et aux autres acteurs de mieux connaître ces phénomènes, d'incorporer leurs évolutions dans les prises de décision pour la préservation du territoire et de partager une information plus précise auprès des usagers.

À terme, ces développements auront vocation à s'appliquer à une diversité de risques naturels et à un territoire montagnard plus large, avec la volonté de fédérer une communauté autour des événements remarquables en altitude et des effets du changement climatique.

Outre les trois laboratoires impliqués, le Parc national des Écrins et le SNGM, le partenaire central du projet est le Pôle alpin risques naturels, un organisme d'interface entre le monde académique et les acteurs de la gestion des risques naturels dans les Alpes.



L'écho des massifs

La montagne au rendez-vous des gourmets

Le 18 mars dernier, la célèbre institution du Guide Michelin distribuait ses étoiles à 62 nouveaux promus parmi les 639 restaurants aujourd'hui récompensés. L'occasion pour **PLM** de s'intéresser aux artistes culinaires qui ont choisi d'exercer leur talent dans nos massifs et qui participent ainsi à leur rayonnement.

Vosges

La Table d'Olivier Nasti

À Kaysersberg, entre le vignoble alsacien et la montagne, ce restaurant gastronomique arbore ses deux étoiles en valorisant une cuisine créative, avec une attention particulière accordée aux sauces et aux décors. Inspirée par les terroirs alentours, la carte décline différentes propositions parmi lesquelles le filet d'anguille rivalise avec le chevreuil, le tout accompagné d'une offre viticole de prestige.

Massif central

Le restaurant Serge Vieira



Doublément étoilé au Guide Michelin et Relais & Châteaux, le restaurant Serge Vieira (Chaudes-Aigues) est une véritable institution enracinée dans la terre auvergnate et les paysages du Cantal. Le chef actuel, Aurélien Gransagne, propose une carte en évolution permanente et conforme aux aménités du terroir tout en privilégiant le respect de l'environnement ; ce qui lui a valu également une étoile verte en 2020.

Corse

La Verrière

Romain Masset



fait partie des 62 nouveaux entrants dans le palmarès étoilé de cette année.

À Olmeto, village à flanc de montagne en Corse-du-Sud, le chef Romain Masset fait partie des 62 nouveaux entrants dans le palmarès étoilé de cette année. Avec une vue incroyable sur le golfe de Valinco et de Propriano, il décline une cuisine fidèle aux trésors de l'île de Beauté et aux senteurs du maquis, entre huile d'olive, langoustines, coquillages, rougets ou encore agneau de lait. Sa devise : « sublimer les plats sans dénaturer le produit ».

Alpes

Le Clos des sens

On parle de philosophie locavore pour ce restaurant trois étoiles dans lequel tous les ingrédients proviennent du potager ou de producteurs situés à moins de 100 km. Fruits, légumes, fleurs et aromates de saison ponctuent cette cuisine tenue par le chef Franck Derouet. Sur les hauteurs d'Annecy, le Clos des sens propose également un travail impressionnant sur les poissons du lac en complément d'une carte des vins dédiée aux vignerons de l'arc alpin.

Pyrénées

La Coopérative

À Bélesta dans les Pyrénées-Orientales, Julien Montassé est un jeune chef de 31 ans qui a repris les rênes de La Coopérative et qui décroche sa première étoile. Dans cet ancien chai au cadre idyllique, il propose une cuisine contemporaine et inventive avec un menu surprise au gré des saisons, établi à partir des informations rassemblées par le maître d'hôtel auprès des clients. Original mais aussi écoresponsable (étoile verte).

Jura

Le Bon accueil

Dans cette institution une étoile de Malbuisson, c'est le chef Marc Faivre qui est aux commandes en mettant l'accent sur le patrimoine culinaire jurassien : saucisse de Morteau découpée en fines lamelles en garniture d'une tarte feuilletée avec étuvée de poireaux et œuf poché, gaudes transformées en gnocchis au vieux Comté du Fort Saint Antoine, sans oublier vin jaune et morilles pour accompagner le poulet fermier dans ce cadre montagnard traditionnel qui allie esthétique et textures.



Tourisme



La montagne : espace de liberté, mais pas que !

propriété n'est pas contesté. La montagne n'appartient pas à tout le monde mais elle reste un espace de liberté auquel élus, habitants et pratiquants sont attachés. Il s'agit donc d'apprendre à la respecter dans ses divers usages et qualités, plutôt que de les opposer.

Des actions de sensibilisation, d'information et de pédagogie sont menées par les acteurs locaux : collectivités, parcs naturels, associations, acteurs du tourisme. Il s'agit désormais de fédérer ces initiatives afin de porter un message simple, clair et universel au niveau national à destination de tous les publics ; et en premier lieu les scolaires pour les sensibiliser à ces problématiques. L'ANEM demande ainsi qu'une campagne de communication nationale soit mise en place afin de soutenir la diffusion des bonnes pratiques à destination des usagers de la montagne.

Avec l'augmentation de la fréquentation en montagne et la diversification des pratiques, les tensions entre les différents usagers s'amplifient. L'ANEM va donc proposer au prochain Conseil national de la montagne une motion, adoptée lors de son Comité directeur du 4 avril dernier, pour agir en faveur d'une meilleure sensibilisation sur l'usage des espaces de montagne.

La tendance post-Covid est à la hausse pour la fréquentation des grands espaces de montagne, qu'elle soit touristique ou résidentielle avec l'arrivée de nouveaux habitants. Mais cet afflux n'est pas sans heurt.

L'augmentation de la fréquentation touristique a entraîné des réflexions nécessaires et parfois urgentes sur la gestion des flux (lire également page 5). Elle s'est aussi manifestée par une augmentation des accidents et autres incidents. La randonnée pédestre, par exemple, activité qui attire de plus en plus du fait de son accessibilité et des valeurs qu'elle véhicule (retour à la nature, dépaysement, environnement), affiche un nombre d'accidents en constante augmentation depuis ces dernières années et concerne aujourd'hui près de 50% des interventions de secours, selon l'Observatoire de la sécurité en montagne (données 2022).

Les conflits d'usages en montagne ont des manifestations diverses : accidents avec les chiens patous, non-respect des chemins de randonnées et destruction de la biodiversité, notamment en période de nichage, camping sauvage ou pratiques mal comprises comme l'écobuage et les coupes rases, etc. Des oppositions se créent progressivement entre urbains et populations locales, poussant à une forme d'incompréhension croissante. La possibilité d'interdire, par de simples panneaux, l'accès à des terrains privés depuis la loi du 2 janvier 2023 afin de lutter contre l'engrillagement des propriétés, n'a pas contribué à apaiser les relations. Cela a même entraîné, localement, un renouveau des tensions, lorsque certains propriétaires ont eu recours à la loi pour interdire le passage sur leur terrain, identifié jusqu'alors comme chemin de randonnée. Le droit à la

“ La montagne n'appartient pas à tout le monde mais elle reste un espace de liberté auquel élus, habitants et pratiquants sont attachés. ”

 **Pour consulter la motion, scannez le QR code ci-contre :**



Les 40 ans de l'ANEM



Henri Nayrou
Président de l'ANEM
de 2008 à 2010

« Les montagnards doivent rester vigilants pour infléchir les politiques nationales »

Pour célébrer l'anniversaire de l'Association, *PLM* donne la parole à ses anciens présidents. Ce mois-ci, interviews croisées de Henri Nayrou (ancien maire de La Bastide-de-Sérou et ancien député) et de Vincent Descœur (ancien maire de Montsalvy et député du Cantal).

Que reprenez-vous de vos deux années en tant que président de l'ANEM ?

H. N. : Je tiens à saluer d'abord l'intelligence politique et la pugnacité sous toutes ses formes des sept députés et sénateurs qui, avec le délégué général Pierre Rémy, avaient fondé l'ANEM en novembre 1984. Issus de partis et de territoires très différents, ils avaient fait sauter les clivages politiques dans une période pourtant très mouvementée. Je garde ainsi en mémoire les meilleurs souvenirs de mes quinze ans de parlementaire ariégeois et montagnard. Toujours dans le sillage d'Augustin Bonrepaux, c'est en 2006, dans mon département, que j'ai été élu secrétaire général de l'ANEM, avant d'en devenir le président de 2008 à 2010. Ces quatre années passées à parcourir les montagnes de France avec Martial Saddier, Vincent Descœur et notre délégué général, Pierre Bretel, furent contrastées. Mon pur bonheur a été de voyager dans les six massifs de notre pays à la rencontre des formidables acteurs et défenseurs de nos montagnes. Mes regrets ainsi que mes déceptions furent de ne pas avoir pu totalement répondre aux attentes de tous ces élus-élus qui bataillaient pour maintenir la vie, les emplois et l'espérance.

Vincent Descœur : J'ai beaucoup de mal à distinguer les deux années passées à la présidence de l'Association des quatre en responsabilités à l'ANEM puisque nous étions durant deux ans secrétaire général avant d'assurer la présidence. C'est certainement dû à la particularité de l'ANEM d'avoir un exécutif bicéphale (ndlr : tricéphale désormais) et une alternance programmée. C'était une vraie richesse. Je garde un excellent souvenir de ma collaboration avec Henri Nayrou puis avec Chantal Robin-Rodrigo. L'état d'esprit



Vincent Descœur
Président de l'ANEM
de 2010 à 2012

Quand et comment avez-vous adhéré à l'ANEM ?

Henri Nayrou : Né en Ariège à 1 000 mètres d'altitude d'un père sénateur très engagé dans l'économie montagnarde, j'avais, dès mon entrée en 1997 à l'Assemblée nationale, adhéré à l'ANEM comme une évidence. Augustin Bonrepaux, qui y avait déjà son rond de serviette, m'en avait ouvert les portes, ce qui m'avait mis d'emblée très à l'aise. L'alternance de bon aloi « gauche-droite », les permutations « président-secrétaire général » et les limitations de mandats en responsabilités correspondaient tout à fait à l'idée que je me faisais de la politique. Ces principes d'équilibre, de sagesse et de respect collaient d'ailleurs avec des valeurs très montagnardes. Loin du brouhaha des questions d'actualité de 15 h au Palais Bourbon, je m'étais mis dans le sillage d'Augustin et de ses collègues Didier Migaud et Michel Bouvard, notamment dans les séances de nuit. On tentait d'y arracher quelques avancées pour nos territoires pentus face à des ministres de tout bord qui ne connaissaient les montagnes de France qu'à travers leurs vacances d'été et d'hiver...



⚡
Henri Nayrou,
Chantal Robin
Rodrigo et
Vincent Descœur
au 26^e Congrès
de l'ANEM
à Pontarlier

ciation, à l'occasion du débat sur la création du conseiller territorial et la tentation d'effacement des départements, m'a également beaucoup marqué. Je m'étais alors désolidarisé de la majorité à laquelle j'appartenais pour m'opposer à ce projet.

Trouvez-vous que la montagne ait changé ?

H. N. : C'est une évidence. Parfois en bien, d'autres fois en mal. Les catastrophes naturelles font la Une des journaux, des routes sont balafrées, des habitations sont détruites, certaines zones restent sous-équipées, des territoires sont continuellement à réhabiliter, la neige se fait rare et l'on est loin de nos espoirs passés. Ces échos de la presse ne me rendent pas optimiste et pourtant, nous, les troupes de l'ANEM, continuons de penser que nos montagnes sont des territoires d'avenir.

“ On doit mettre en avant les atouts qu'offrent les territoires de montagne en matière de qualité de vie et de développement durable. ”

Vincent Descœur

Comment appréhendez-vous l'avenir des territoires de montagne ?

V. D. : Les conditions sont réunies pour que la montagne tire son épingle du jeu, d'autant plus à l'heure du nouveau défi qu'est l'adaptation au changement climatique et pour lequel la montagne peut être considérée comme une solution. On peut, et on doit, mettre en avant les atouts qu'offrent les territoires de montagne en matière de qualité de vie et de développement durable. À l'heure de la généralisation du très haut débit, la montagne peut être un choix de résidence. Il y a donc des raisons d'espérer.

transportisan a toujours prévalu pour faire avancer la cause de la montagne. J'ai vécu de vraies complicités qui se sont transformées en solides amitiés.

Quels ont été vos principaux grands combats ?

V. D. : Peut-être le défi des évolutions technologiques que nous avons alors à relever. D'abord, le basculement vers la TNT qui nous a amenés à nous inquiéter du risque d'un écran noir pour les montagnards qui se trouvaient à l'écart d'un relais. Nous avons mené un combat afin que l'État finance les paraboles et Nathalie Kosciusko-Morizet nous avait donné satisfaction. La téléphonie mobile nous a aussi beaucoup mobilisés. On ne parlait pas alors de zones grises mais uniquement de zones blanches ; les premiers relais ayant vocation à desservir les grandes agglomérations. Cette croisade que nous avons menée au nom de l'ANEM a trouvé son aboutissement avec la conclusion du « New Deal » avec les opérateurs et nous pouvons aujourd'hui constater avec satisfaction que nos territoires

de montagne ont su ne pas rester à l'écart des évolutions technologiques. C'est tout aussi vrai s'agissant du très haut débit que nous avons identifié comme une formidable opportunité à ne pas laisser passer.

La montagne reste-t-elle confrontée à des problèmes qui existaient déjà à l'époque où vous étiez président de l'Association ?

V. D. : Les résultats obtenus de haute lutte ne sont jamais définitivement acquis et les montagnards doivent rester vigilants pour infléchir les politiques nationales. Nous avons, en notre temps, « ferraillé » pour l'introduction d'une péréquation horizontale, pour éviter la suppression des ZRR (zones de revitalisation rurale) ou encore pour défendre l'agriculture et l'école en montagne. Avec Chantal Robin-Rodrigo, nous avons notamment réussi à obtenir une circulaire qui évoquait enfin le temps de transport des élèves et reconnaissait les spécificités des écoles en zone de montagne. L'engagement de l'Asso-

DOSSIER

Numérique : la montagne a-t-elle la fibre ?

Grâce au plan France Très Haut Débit lancé il y a dix ans, les territoires de montagne ont en grande partie rattrapé leur retard numérique. Lors de la crise sanitaire du Covid 19, un objectif ambitieux complémentaire a été fixé par le gouvernement : la généralisation de la fibre optique pour fin 2025. Le New Deal mobile qui ambitionnait d'accélérer en cinq ans la couverture mobile des zones de montagne est également un succès.

Aujourd'hui, la France est le pays en Europe qui compte le plus de clients connectés et le plus de foyers raccordés, se réjouissent les autorités. Dans la plupart des zones de montagne, l'accès aux usages numériques – télé médecine, commerce en ligne, e-administration, éducation, activité économique, etc. – a en effet été rendu largement possible. Toutefois, beaucoup reste à faire pour parvenir à une égalité numérique effective entre les territoires.

Souvenons-nous. C'était il n'y a pas si longtemps, au tout début de la décennie précédente. Faute d'une connexion internet de qualité prépondérante pour l'attractivité des territoires, les habitants de la montagne avaient de nombreuses raisons de se sentir un peu plus isolés, de s'inquiéter et de s'impatisser. Les élus de l'ANEM ont été les porte-parole de ces insatisfactions auprès des pouvoirs publics et l'État en est convenu : cela ne pouvait plus durer. Promesse tenue le 28 février 2013 avec le lancement du plan France Très Haut Débit (30 mégabits par seconde) pour tous ; doublement tenue avec l'engagement de généraliser la fibre à l'horizon fin 2025 et d'en finir une fois pour toutes avec la fracture numérique.

À ce jour, les résultats sont appréciables mais incomplets. Ainsi, en montagne, de nombreuses maisons, en bout de lignes en cuivre et pour lesquelles l'ADSL ne fonctionne pas, ne sont pas raccordées à la fibre. Ces « oubliés » du très haut débit cumulent aussi parfois le handicap d'être dans des zones blanches et donc d'avoir peu ou pas accès à la 4G / 5G via le réseau mobile ; en dépit du New Deal mobile destiné à rapprocher encore plus le numérique du quotidien des Français avec un accès *à minima* à la 4G en l'espace de cinq ans...

En outre, les récentes actualités ne sont pas rassurantes. D'une part, les derniers déploiements se font davantage dans la douleur que les premiers parce que plus complexes et plus coûteux. D'autre part, apparaissent des questionnements sur la qualité et la pérennité des réseaux. Début 2024, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a certes assuré qu'elle mettra tout en œuvre pour aider les territoires au sein desquels l'arrivée de la fibre rencontre des difficultés. Soit. Mais, le 22 février dernier, les collectivités et les opérateurs ont appris la suppression de 117 millions d'euros de crédits de paiement et de 38 millions d'euros d'autorisations d'engagement dédiés au très haut débit dans le cadre des économies programmées par le gouvernement...

“ Les derniers déploiements sont les plus complexes et les plus coûteux. ”

Interview



Marina Ferrari : « Aucun territoire ne sera laissé sans solution »

La secrétaire d'État en charge du Numérique affirme que la réduction de la fracture numérique est une de ses priorités.

Le plan France Très Haut Débit a-t-il mis les habitants de la montagne à égalité avec ceux des autres territoires ?

Marina Ferrari : J'ai fait de la réduction de la fracture numérique une priorité de mon action. Éluë savoyarde, je connais bien nos territoires et je sais les contraintes physiques et techniques auxquelles sont parfois confrontés les opérateurs et leurs prestataires. Pour autant, l'objectif du plan Très Haut Débit n'a pas changé : tous les Français qui souhaitent disposer de la fibre doivent pouvoir y avoir accès, y compris ceux qui habitent dans des lieux isolés.

Lorsque les contraintes sont exceptionnelles et techniquement insurmontables, c'est la solution du mix technologique qui doit être privilégiée, en particulier les connexions satellitaires, et je veux ici saluer les initiatives déployées par l'ANEM avec Eutelsat ou Nordnet.

Le dispositif « Cohésion numérique des territoires » a d'ailleurs été pensé pour favoriser les solutions alternatives (4G fixe et signal satellite) avec des aides allant jusqu'à 600 euros pour financer l'achat d'équipements et ainsi apporter une solution personnalisée aux Français qui ne peuvent pas bénéficier de la fibre.

Y-a-t-il encore des progrès à faire et dans quels domaines ?

M. F. : Je pense que nous devons davantage faire la promotion des dispositifs existants, poursuivre l'accélération du développement de la fibre optique partout où c'est possible,

tout en anticipant la fermeture du réseau cuivre – c'est d'ailleurs l'objet de l'accord que j'ai signé avec Orange en février (lire *PLM* n°358, rubrique Actu). Aucun territoire ne sera laissé sans solution.

Que va apporter le développement de l'économie numérique aux territoires de montagne ?

M. F. : Une étude de France Stratégie a souligné que l'arrivée de la fibre dans une commune est associée en moyenne à une hausse de 2% du nombre de créations d'entreprises et à une baisse de 1% du nombre de demandeurs d'emploi.

L'arrivée du très haut débit favorise donc les investissements et l'installation de nouveaux acteurs économiques, dans un moment où nos services se dématérialisent et où le télétravail fait désormais partie de notre quotidien. Aucun investisseur ne doit renoncer à s'installer dans une commune parce que son accès internet ne serait pas satisfaisant !

Quelles sont les initiatives territoriales qui peuvent encore mieux favoriser l'accès aux services numériques ?

M. F. : Nous devons poursuivre la formation et le déploiement des conseillers numériques qui accompagnent nos concitoyens vers l'autonomie numérique. C'est essentiel.



Marina Ferrari

Secrétaire d'État
en charge du Numérique

Le développement du numérique répond-il réellement aux objectifs de transition écologique ?

M. F. : La sobriété de nos installations numériques n'est plus une option : nous disposons, grâce à notre parc nucléaire – et grâce à l'hydroélectricité en montagne ! –, d'une énergie décarbonée à bas coût mais ce n'est pas une raison pour la « gaspiller ». La transition du secteur s'est accélérée : nos datacenters sont désormais beaucoup plus écoresponsables et nos installations plus économes en énergie.

Nous devons poursuivre en ce sens. C'est bon pour la planète et bon pour notre souveraineté énergétique.

L'arrivée de la fibre

dans une commune
équivalent à

+2%

de créations
d'entreprises et à

-1%

de demandeurs
d'emploi.





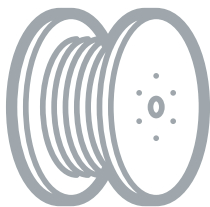
Michel Sauvade

Vice-président du conseil
départemental
du Puy-de-Dôme,
maire de Marsac-en-Livradois
et co-président de
la commission numérique
de l'Association des maires
de France, en charge
des infrastructures

**En zones RIP
et AMEL,**

2 300

**communes
de montagne**



ont

**une couverture fibre
à plus de**

90%.



Intervention
d'un technicien
en montagne

Opinion

Réussir la transition du cuivre vers la fibre

« Le décommissionnement du cuivre embarque les enjeux qui sont liés au déploiement de la fibre, à sa qualité et à sa complétude ainsi que tout ce qui touche à la téléphonie mobile, directement ou indirectement, et même la question du service universel et de son devenir. Tous ces points doivent nous amener à être particulièrement vigilants au cours de cette phase de transition entre l'expérimentation et l'industrialisation. C'est une préoccupation majeure parce que, autour de ce décommissionnement, il y a tout l'avenir de nos infrastructures numériques dans les années qui viennent. Je suis convaincu que l'on pourra se passer totalement du cuivre mais sous réserve que

nous en ayons bien pris toute la dimension et examiné toutes les éventuelles conséquences. Les dysfonctionnements peuvent exister, nous en sommes conscients, mais évitons de nous retrouver dans la situation de devoir gérer le service après-vente des opérateurs. C'est d'ailleurs le sens et l'avantage des expérimentations. En définitive, nous voulons qu'il y ait vraiment une information et une appropriation du sujet par les élus de façon à ce que nous soyons dans l'anticipation et que nous puissions ainsi éliminer tous les éléments qui peuvent potentiellement apparaître inquiétants, voire bloquants. »

Bilan des locaux raccordables à la fibre entre 2017 et 2023 pour les communes de montagne en zones RIP et AMEL

Plus de 2 300 communes de montagne en zones RIP (réseaux d'initiatives publiques) et AMEL (appels à manifestation d'engagement local) ont une couverture fibre à plus de 90%. En 2017, seules 86 communes avaient un taux de déploiement supérieur à plus de 90%. Ce nombre de communes a été multiplié par 27 fin 2023. Néanmoins, le déploiement fibre dans les zones de montagnes reste sensiblement moins élevé que dans le reste du territoire ; les difficultés de construction des infrastructures en zone de montagne impactant l'accélération des déploiements. Et ce constat est le même pour les territoires de montagne en zones RIP et AMEL.

Micro tendu aux opérateurs

Nicolas Guérin, secrétaire général du Groupe Orange : « Nous poursuivons nos efforts pour généraliser la fibre en 2025 »

En attendant, Orange propose aux communes de montagne qui ne sont pas encore équipées, différentes solutions de raccordement Très Haut Débit, avec le satellite ou la technologie 4G/5G Home.

« Dans ce chantier industriel majeur qu'est le plan France Très Haut Débit, nous pouvons être fiers, collectivement – État, opérateurs et collectivités –, d'avoir fait de notre pays un leader de la fibre en Europe, avec près de 38 millions de locaux raccordables à la fibre », confirme Nicolas Guérin. Le secrétaire général d'Orange relève que son Groupe a porté près de 60 % des déploiements et principalement sur ses fonds propres. Pour les communes de montagne, quand la fibre n'est pas encore disponible, Orange propose différentes solutions de raccordement THD, avec le satellite ou la technologie 4G/5G Home – déjà dans 44 stations des Alpes, Pyrénées, Jura et Vosges. En outre, quel que soit l'opérateur qui déploie la fibre, Orange offre une solution de raccordement pour chaque prise déployée, avec au choix du triple play ou uniquement le téléphone. « Nous poursuivons nos efforts pour généraliser la fibre en 2025, avec de nouveaux engagements souscrits auprès du gouvernement, complète Nicolas Guérin. Nous ne laisserons personne au bord de la route du Très Haut Débit ».

En parallèle, une page d'histoire se tourne. À mesure que la fibre se généralise, le réseau cuivre se vide de ses utilisateurs et à un rythme soutenu : plus de 20 % par an. La route est tracée jusqu'à fin 2030, quand l'ensemble des accès cuivre sera fermé. 2024 est l'année du changement de voilure vers l'industrialisation : la fermeture du cuivre est engagée pour plus de 3,6 millions de locaux, soit une multiplication par quinze depuis 2022. À ce jour, 401 communes de l'ANEM sont concernées et étroitement associées au dispositif de concertation, tout comme l'ANEM au niveau national. « Nous allons accompagner cette montée en puissance et renforcer la communication, grâce notamment au site internet treshautdebit.gouv.fr. Le rôle de facilitateur occupé par les maires est essentiel, observe Nicolas Guérin. Ils peuvent compter sur l'accompagnement opérationnel et le soutien de nos équipes des délégations régionales Orange :

www.collectivites.orange.com/fr/contacts-par-regions/ ».

Garantir la résilience et la durabilité des réseaux

Altitude Infra accompagne les collectivités territoriales des massifs montagneux dans l'aménagement numérique de leur territoire et assure l'entretien ainsi que la réparation de la fibre.

Les infrastructures de réseaux de fibre optique en zone de montagne n'ont pas été épargnées par les tempêtes successives. Dans les Alpes-Maritimes, elles ont été particulièrement dévastatrices. La tempête Alex a marqué un tournant dans la stratégie d'Altitude Infra qui a développé une approche proactive de gestion des crises et de renforcement de la résilience de ses réseaux. L'objectif est de reconstruire de manière durable, en tenant compte des risques climatiques spécifiques à chaque zone, en renforçant la sécurité des infrastructures existantes. Des noeuds de raccordement optique ont été spécialement installés en les surélevant afin d'éviter les dommages causés par les intempéries. Autre illustration : dans les Pyrénées-Orientales, territoire moins exposé aux inondations mais où les tempêtes et les incendies de forêts sont des défis récurrents. Y est privilégiée l'utilisation des infrastructures souterraines pour augmenter leur résilience.

« Nous avons également renforcé nos exigences en matière de calculs de charge pour les poteaux, afin de garantir une meilleure résistance aux intempéries telles que la neige et le vent », ajoute-t-on chez Altitude Infra.

Le satellite demeure une alternative très appréciée en montagne

L'ambition d'Eutelsat, qui travaille en complémentarité des opérateurs, est de fournir une solution de connectivité la plus performante possible en dépit du déploiement massif de la fibre.

Une des offres d'Eutelsat avec Nordnet permet de fournir de l'internet très haut débit dans les territoires qui ne sont pas bien connectés. La fusion avec la société OneWeb, fin septembre 2023, va encore améliorer le service d'Eutelsat et en faire un leader mondial des communications spatiales. « Nous sommes le seul opérateur dans le monde à pouvoir combiner des satellites en orbite géostationnaire et des satellites en orbite basse », décrit Guillaume Scottez, directeur des projets stratégiques au sein d'Eutelsat. « La combinaison des deux nous autorisera à apporter une qualité de service encore meilleure à nos clients à partir de 2027-2028 ».

Interview



Joël Giraud

Député
des Hautes-Alpes

À la suite des premières réponses apportées par le plan Avenir Montagnes lancé en 2021 et presque exclusivement à destination des stations de sports d'hiver, Joël Giraud avait reçu du gouvernement une lettre de mission afin de définir les conditions et les possibilités de développement économique de toutes les filières montagnardes en alternative au modèle ski. Remis à la Première ministre en septembre 2023 et présenté lors du Salon Mountain Planet le 18 avril, le rapport de Joël Giraud, député des Hautes-Alpes, émet trente-quatre propositions « Pour une montagne vivante en 2030 ». L'ancien ministre considère que « la montagne est un enjeu national ».

« On ne peut pas laisser la montagne seule face à son destin »

Comment avez-vous travaillé pour établir ce rapport ?

Joël Giraud : Je suis parti d'un état des lieux effectué dans l'ensemble des massifs. Pour cela, j'ai rencontré de très nombreux acteurs très mobilisés pour assurer un avenir à leur territoire. J'ai toutefois dû constater qu'il y a quelques collectivités qui sont encore dans le déni du changement climatique. Ce sont souvent des maires qui ont développé leur commune autour du seul ski alpin. C'est pour cela que j'ai voulu, dans ce rapport, qu'on parle d'une montagne vivante en 2030 et pas simplement des problèmes touristiques liés au ski alpin et au ski de fond. J'ai orienté le rapport en faisant une classification par types de stations. Il y a celles où il faudra tout abandonner mais, dans ces cas-là, il faudra abandonner la dette aussi. Même chose pour les stations dont une partie sera mieux positionnée afin de continuer à être exploitées. Là encore, ce sont des stations qu'il faut aider dans leur reconversion et qui auront besoin d'un allègement au niveau de leur fiscalité. Il est nécessaire que ces stations puissent réinvestir dans un modèle mixte.

Que pensez-vous du dernier rapport de la Cour des comptes sur les stations de ski ?

J. G. : Son seul mérite est de faire en sorte que plus personne ne soit dans le déni. En revanche, ses conclusions à partir d'un éventail de stations ne sont pas acceptables. Non, le ski, ce n'est pas fini. Et puis, la Cour des comptes, elle a aussi le droit de se tromper. Son rapport sur les stations de ski me rappelle étrangement celui qu'elle avait fait sur la SNCF et les trains de nuit. Souvenez-vous : la

Cour des comptes préconisait la suppression intégrale des trains de nuit... À cause de ce genre de recommandation, la France a pris une fois de plus trente ans de retard alors que, dans d'autres pays, les trains de nuit ont continué à très bien fonctionner.

Quelles sont vos principales recommandations ?

J. G. : J'ai demandé que l'on prenne des mesures très rapides sur le problème de la construction en montagne. Nous sommes dans des zones où, si l'on veut que de nouvelles économies puissent s'instaurer, il faut que

**Pour
une montagne
vivante en
2030**



L'ancien ministre considère que « la montagne est un enjeu national ».

les gens puissent y habiter. Or, on est arrivé à des situations où le prix du foncier est abominable et où l'on a construit des unités touristiques nouvelles (UTN) à une altitude de plus en plus élevée de façon à ce qu'il y ait un meilleur accès aux produits « neige ». Du coup, on a du bâti qui est hors de toute norme environnementale. Je prône avant tout que l'on fasse une pause sur ces UTN et que l'on reprenne les programmes de réhabilitation des logements existants, y compris en réorientant certains vers



© Unsplash

Les Deux Alpes
(38)

le logement permanent, en utilisant par exemple MaPrimeRénov' qui est un instrument que l'on doit pouvoir employer sur du bâti touristique, en particulier si on veut transformer des passoires thermiques pour en faire des logements permanents. Je préconise aussi que l'on utilise en montagne des politiques publiques du type de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Parce qu'il faut absolument que l'on revienne à une économie d'habitation et cela implique que la vie soit agréable. Le volet Gemapi est également très important. Quand on voit les catastrophes qui se sont récemment produites dans plusieurs massifs, on se rend compte que la vie peut s'arrêter lorsque les infrastructures sont détruites. Et, en l'espèce, on ne peut pas laisser la montagne seule face à son destin.

Tout cela, est-ce suffisant pour que l'économie de montagne prospère en dépit des évolutions climatiques ?

J. G. : Effectivement, elle ne sera florissante que s'il y a des emplois à l'année avec des clusters et des programmes tels que « territoire d'industrie », notamment pour les filières

bois et agroalimentaire. En outre, il faudrait peut-être mettre en place une école de formation « spécificités montagne » puisque ce sont des questions essentiellement montagnardes.

Quels sont aujourd'hui les principaux leviers de développement ?

J. G. : La gouvernance de la montagne doit changer un peu de braquet. Pour chaque proposition, j'ai fléchi un fonds qui existe mais qui, à l'heure actuelle, est plus généraliste. Pour autant, il faut quand même qu'il y ait dans tout cela une animation nationale comme une « direction interministérielle montagne », avec un référent dans chaque ministère. J'ai aussi demandé que soit élaborée une feuille de route de l'État pour la transition de l'économie des territoires de montagne qui serait gérée par un réseau préfectoral dédié à la montagne. Certes, cela existe mais cela marque parfois le pas. Il faut en tout cas renforcer le rôle stratégique des comités de massif qui comprennent des acteurs associatifs et économiques. Pareillement, les États généraux du tourisme durable ont fonctionné avec de vraies réflexions, de vrais dialogues et de vraies décisions

communes sur un certain nombre de sujets. Il n'est pas utopique de vouloir généraliser cette dynamique.

Que pensez-vous de la montagne quatre saisons ?

J. G. : L'expression me hérisse le poil parce que, au niveau touristique, il n'y aura jamais quatre saisons en montagne. Il y aura deux saisons élargies.

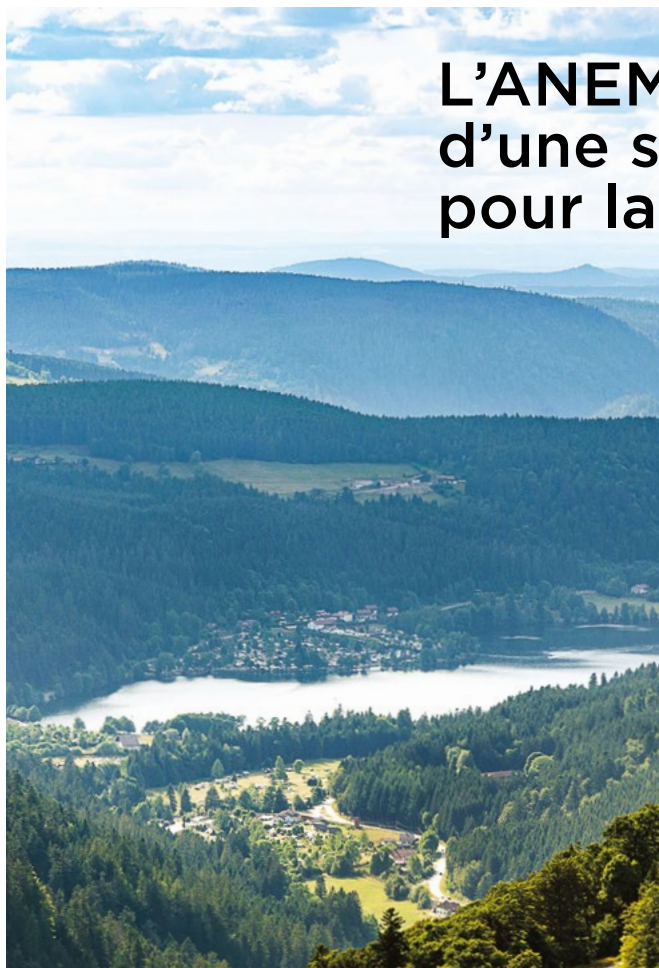
Finalement, comment se dessine la montagne à l'horizon 2100 ?

J. G. : Je pense très sincèrement que les vallées alpines du nord de l'Italie, d'Autriche ou de Suisse sont mieux armées, précisément parce qu'elles ont su construire une économie bâtie sur un certain nombre d'équilibres entre des productions locales et le fait d'habiter local. À la différence de nous, elles n'ont pas tout misé sur un seul modèle touristique. Il nous faut donc agir vite. Dans mon rapport, j'ai indiqué 2030, donc beaucoup plus tôt que 2100, parce que, si les décisions ne sont pas prises maintenant, on est mort.



Économie

L'ANEM en faveur d'une stratégie nationale pour la montagne



© Unsplash

Le réchauffement climatique et ses conséquences en montagne ont été à l'origine des récents rapports de la Cour des comptes et de Joël Giraud. À l'aune de cette actualité, le temps est à l'action pour relever les défis de l'avenir de la montagne et l'ANEM plaide pour une stratégie nationale en faveur de la montagne.

L'ANEM a transmis au gouvernement une contribution qui procède d'une approche globale de la montagne, avec l'ambition de prendre en compte l'ensemble des territoires montagnards. Celle-ci est l'occasion de rappeler et de remettre en évidence les caractéristiques communes, mais aussi les particularités des territoires qui la composent, et montre par-là l'importance d'une politique dédiée pour apporter les réponses pertinentes.

Les sujets structurants de la vie en montagne doivent être traités en tenant compte des spécificités des territoires de montagne. On peut citer à cet égard la question du désen-

clavement en travaillant sur l'accessibilité de l'ensemble des usagers (physique par les transports et virtuelle par les télécommunications et le numérique), du logement de sa population et de l'équilibre entre logements des résidents permanents, des saisonniers et des touristes, mais aussi d'un bon niveau de maillage des services à la population. L'ANEM rappelle également que la montagne est un territoire sur lequel vivent et travaillent des femmes et des hommes. Le changement climatique impacte fortement la montagne et tous les secteurs sont concernés. Il s'agit de soutenir les activités traditionnelles et historiques des massifs comme l'agriculture, le pastoralisme ou la filière bois, qui jouent un rôle important dans la préservation des territoires et de la biodiversité. L'ANEM défend également la valorisation des savoir-faire locaux et des ressources naturelles, ou encore l'hydroélectricité comme source d'énergie renouvelable prioritaire en montagne.

Si la diversification des activités économiques est un axe important de l'adaptation au changement climatique, la contribution est surtout l'occasion de rappeler que le tourisme est porteur d'une dynamique qui sert l'image de la montagne. L'ANEM rappelle que les sports d'hiver restent l'élément différenciant du tourisme en montagne et sont le moteur économique et financier de beaucoup de vallées. Il ne s'agit pas de stigmatiser une activité touristique et économique dès lors que son développement est respectueux de son environnement. Une large part de la contribution est consacrée à un accompagnement *ad hoc* des stations en vue de leur adaptation au changement climatique.

L'exposition aux risques naturels est un sujet qui n'est pas non plus oublié. Les territoires de montagne y sont particulièrement sensibles en raison de leur topographie. Le réchauffement climatique tend à accentuer ces phénomènes et l'émergence de nouveaux risques. La qualification de ces menaces nécessite de suivre une approche spécifique en montagne ainsi que les démarches de prévention.

Mais au-delà d'une stratégie nationale, c'est aussi la mise en œuvre de manière effective des dispositions de la loi montagne dont il faut s'assurer. Car la différenciation territoriale est encore insuffisamment prise en compte dans les politiques publiques.

 **Pour retrouver l'intégralité de la contribution de l'ANEM, scannez le QR code ci-contre :**



Environnement



Gestion des déchets : la montagne prend les devants



© Mountain Riders

Si l'association Mountain Riders évalue à 250 tonnes la quantité de déchets abandonnés en montagne en l'espace d'une saison, on observe de plus en plus d'initiatives qui se mettent en place afin d'inverser la courbe de ce phénomène et de préserver l'avenir des territoires.

En 2020, la France produisait 309 millions de tonnes de déchets, contre 355 en 2010¹. Une évolution salubre mais qui appelle à des comportements toujours plus responsables et des politiques actives afin d'endiguer un fléau aux conséquences directes sur nos paysages et notre environnement.

En montagne, la répartition et la gestion des déchets sont confrontées à des problématiques supplémentaires en raison de la spécificité de ces territoires mais aussi des afflux de population qui varient énormément en fonction des activités touristiques ; avec un poids économique considérable mais aussi des négligences et des pratiques menaçantes pour l'environnement : dépôts sauvages, gestion des déchets compliquée, consignes de tri non respectées, etc. Face à ces comportements, les stations elles-mêmes ont pris les choses en main. Depuis 1989, les stations des Menuires, Val-Thorens et Aime-la-Plagne font par exemple appel au Groupe SUEZ, expert de la valorisa-

tion des déchets sous toutes ses formes, pour gérer leur collecte d'ordures ménagères, leur collecte sélective et, pour Aime-la-Plagne uniquement, la collecte des cartons. Une collaboration étroite qui repose sur un double savoir-faire (la gestion de l'activité et celle de la saisonnalité) et qui a permis de rénover et d'adapter les déchetteries locales aux besoins spécifiques des stations.

À une autre échelle, Mountain Riders travaille depuis 2001 à la promotion du développement durable sur les différents territoires de montagne avec des campagnes de ramassage des déchets sauvages qui embarquent l'ensemble des acteurs locaux. Avec le soutien de Citeo, entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, Mountain Riders a établi la charte « Montagne zéro déchet sauvage en 2030 », dont l'ANEM est signataire, et organisait le 21 mars dernier ses premières Ren-

contres nationales afin de partager ce projet ambitieux qui vise à rendre la montagne vierge de toute pollution à partir du calendrier suivant : 40 % de déchets sauvages en moins en 2026, 70 % en 2028 et 100 % en 2030. Sur les 70 opérations de ramassage menées en 2023 sur l'ensemble des massifs, quinze tonnes de déchets abandonnés (mégots, masques, emballages...) ont ainsi pu être comptabilisées et extraites.

Outre la collecte et le ramassage, les initiatives se multiplient afin d'assurer le recyclage. C'est dans ce but qu'a eu lieu la première campagne nationale de collecte de matériel de sports d'hiver usagé, organisée en juin 2023 par Ecologic, un éco-organisme national. 40 points de collecte éphémères ont ainsi été déployés sur l'ensemble des massifs afin de collecter le matériel usagé. Cette solution de proximité a permis aux loueurs, écoles de ski et particuliers de venir déposer leur matériel de sport en fin de vie. Au total, ce sont plus de 165 tonnes de matériel usagé qui ont pu être orientées vers le réemploi ou le recyclage.

Main dans la main, on voit donc que les collectivités et les défenseurs de l'environnement, mais aussi les entreprises et les professionnels de la montagne, agissent de concert afin de réduire l'empreinte des déchets sur leur territoire avec quatre mots d'ordre : réduire, sensibiliser, collecter et évaluer.

¹ Chiffres du Service des données et études statistiques (SDES) publiés par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.



Vie de l'ANEM



Mountain Planet a fêté son 50^e anniversaire

Du 16 au 18 avril, l'ANEM a participé au Salon Mountain Planet, le rendez-vous international de l'aménagement et des filières de la montagne qui a lieu tous les deux ans à Grenoble. Près de 20 000 visiteurs ont fait le déplacement pour célébrer ce 50^e anniversaire, soit une hausse de 23% de la fréquentation par rapport à la précédente édition de 2022.



© DR

L'ANEM, acteur majeur de la manifestation

En tant que co-présidente de la manifestation, l'ANEM, représentée par sa présidente Pascale Boyer, a participé à l'inauguration de cette nouvelle édition du Mountain Planet aux côtés de Nathalie Béranger, présidente d'Alpexpo, de Fabrice Pannekoucke, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France (DSF), et de Jean-Luc Boch, président de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM). Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, Émilie Bonnivard, députée de la Savoie, et Nathalie Faure, vice-présidente du département de l'Isère, ainsi que de nombreux maires de communes de montagne étaient également présents.

Le Salon est une occasion majeure pour l'Association d'aller à la rencontre de ses adhérents. De nombreux échanges ont eu lieu sur le stand avec Pascale Boyer et les équipes de l'ANEM.

Une table ronde sur l'immobilier de loisirs

L'ANEM a organisé, le 17 avril, une table ronde sur les enjeux de la rénovation énergétique de l'immobilier de loisirs en montagne. Pascale Boyer, présidente de l'ANEM, Claude Jay, maire des Bellevilles, Jean-Marc Filippini, cofondateur de MMV, Alexandre Maulin, président de DSF et vice-président de la Confédération des acteurs du tourisme (CAT), ainsi que Sylvain Charlot, délégué montagne d'Atout France,

ont participé à cette discussion. Les intervenants ont soutenu la nécessité d'un calendrier réaliste et d'un financement partagé pour une rénovation énergétique efficace, tout en soulignant l'importance de traiter la question de façon plus holistique, par un travail sur la qualité d'accueil et l'adaptation aux nouvelles attentes des touristes. Une réglementation adaptée, des outils pertinents et un engagement politique fort ont été soulignés comme des éléments essentiels de réussite.

Visite ministérielle de Dominique Faure

Cette année, Mountain Planet a accueilli, le 18 avril, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, venue faire le point sur les différents enjeux auxquels sont confrontés les territoires de montagne, notamment en ce qui concerne leur adaptation au réchauffement climatique.

Cette venue a été l'occasion de présenter officiellement le rapport de Joël Giraud, député des Hautes-Alpes,

sur « Les nouveaux enjeux de développement des territoires de montagne. Pour une montagne vivante en 2030 », lors d'une conférence des acteurs de la montagne, à laquelle l'ANEM participait (lire aussi pages 14 et 15).

Dominique Faure a rappelé l'importance du ski dans la vie locale, économique et sociale. Il ne s'agit pas d'abandonner le ski mais de rendre sa pratique plus durable : « Les territoires de montagne, comme tous, doivent s'adapter au changement climatique. Les soutenir, c'est soutenir la transition écologique ».

La signature du partenariat avec Citeo

Pascale Boyer et Maïa Pinel, chargée d'affaires publiques territoriales et partenariats, ont renouvelé la convention entre l'ANEM et Citeo pour une montagne plus propre. Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur pour engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant la planète, ses ressources, la biodiversité et le climat.

Citeo accompagne les collectivités locales pour les aider à mettre en place le dispositif de collecte et de tri adapté afin de collecter plus de tonnes d'emballages et de papiers tout en maîtrisant les coûts.



↳ Inauguration de l'édition 2024 du Mountain Planet



↳ Pascale Boyer, Dominique Faure, Xavier Roseren et Jean-Luc Boch sur le stand de l'ANEM



↳ Table ronde sur la rénovation de l'immobilier de loisirs



↳ Les cors des Alpes et les délégations internationales



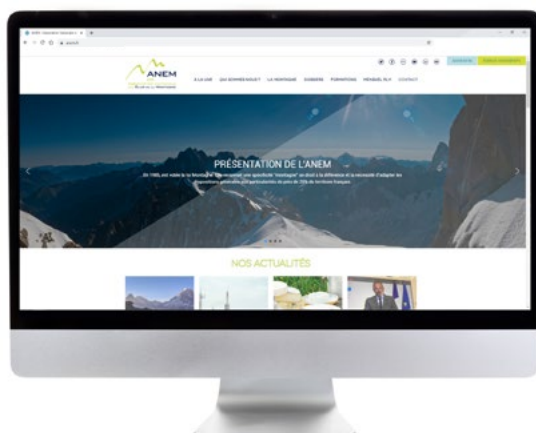
↳ Signature du partenariat avec Citeo



↳ Conférence des acteurs de la montagne

RESTEZ CONNECTÉS À L'ANEM

DÉCOUVREZ LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION



Anem.fr

Site internet
de l'association

Lettre Info Montagne

Newsletter bimensuelle par courriel :
tourisme, agro-pastoralisme, numérique,
actualités législatives et financières.



Réseaux sociaux

